



Les bons réflexes pour éviter les mauvaises surprises.

De nombreuses personnes négligent de prendre des mesures élémentaires afin de se prémunir contre le vol. Ce document d'information élaboré par la Gendarmerie nationale vous rappellera les gestes essentiels de protection de votre environnement. En prenant certaines précautions, vous réduirez les risques de vols et d'agressions.

Quelles sont les menaces ?

- **Intrusion de personnes** (vol à l'étalage, vol avec violence, vol à main armée, cambriolage, effraction, vol de coffre...).
- **vols de/dans véhicules.**
- **vols par ruse** (fausses qualités, complices, demande de renseignements, autres diversions, faux étiquetages).
- **vols au « rendez-moi ».**
- **moyens de paiement frauduleux** (cartes volées ou contrefaites, chèques volés, faux chèques, fausse monnaie, chèques sans provision).



PRINCIPES DE PRÉVENTION

- Prendre des mesures préventives pour dissuader et retarder l'action des cambrioleurs et faciliter leur arrestation.
- Réduire les effets du préjudice en cas de vol.

MOYENS TECHNIQUES pour prévenir le vol



- Installer des systèmes sécurisés sur des portes et encadrements solides.
- Installer des rideaux métalliques pleins à l'intérieur du commerce pour éviter tout arrachement par des véhicules.
- Installation de dispositifs anti-franchissement devant les entrées ou parois fragiles des bâtiments pour empêcher l'intrusion de véhicule-bélier.
- Eclairer correctement les lieux et installer un éclairage automatique puissant, déceleur de présence de nuit.
- Installer éventuellement une surveillance vidéo.
- Installer un système de télé-surveillance (incendie, intrusion) qui fonctionne même en cas de coupure du réseau électrique et téléphonique. L'information très sensible doit être transmise avec une extrême rapidité simultanément à la gendarmerie et à votre domicile par la société de télésurveillance.
- Indiquer clairement la présence et l'utilisation de systèmes et de mesures de sécurité.

HABITUDES PREVENTIVES

Relatives à l'aménagement des commerces



- Neutraliser toutes les ouvertures arrière (pose de barreaux), sauf l'issue de secours anti-incendie.
- Verrouiller les portes de livraison lorsqu'aucune livraison n'est effectuée (en revanche, vérifier que cette pratique ne contrevient pas aux règles de sécurité incendie).
- Limiter le nombre d'accès au commerce.
- Placer le moins d'affiches dans les fenêtres ainsi que de présentoirs sur le comptoir. Une bonne visibilité du comptoir contribuera à décourager les voleurs.
- Placer la caisse enregistreuse bien en vue, tant des clients que des passants.
- Aménager un comptoir assez haut et assez large pour tenir les voleurs à une certaine distance et assurer une certaine protection de l'employé.
- Aménager des étagères assez basses pour permettre une bonne visibilité de l'ensemble du magasin.

Relatives à la manipulation des sommes



- Garder le minimum d'argent dans le tiroir-caisse.
- Encourager le paiement électronique.
- Demander aux clients de payer le montant exact de la transaction ou en petites coupures, dans la mesure du possible.
- Varier les heures de retrait du contenu de la caisse.
- Ne pas centraliser l'encaisse en un seul point de l'établissement.
- Lors des opérations bancaires (retraits ou dépôts), éviter l'habitude (jour, heure, itinéraire) et conserver les fonds sur soi en ayant un objet pour créer diversion (sacoche vide à la main par exemple...).
- Déposer le plus rapidement possible les grosses coupures.
- Installer et utiliser un coffre-fort de dépôt.
- Poser des affiches bien en vue indiquant qu'un minimum d'argent est conservé sur les lieux (préciser le montant : moins de 50 euros, par exemple).
- Piéger l'encaisse en relevant les numéros d'une petite liasse de billets. La liste doit être séparée de la liasse piégée.

Relatives à la prise en compte des auteurs

- Saluer automatiquement toute personne qui entre dans le magasin. Il faut être amical et regarder brièvement droit dans les yeux.
- S'il y a une personne suspecte dans la file d'attente, demander à la personne qui la précède si elles sont ensemble. Cela incitera la personne interrogée à se retourner pour regarder l'individu en question. Cette action peut contribuer à décourager les voleurs.
- Être vigilant avec les clients suspects ou qui semblent repérer les lieux. Surveiller les gens qui semblent flâner à l'intérieur ou aux abords du commerce. S'ils persistent, appeler la gendarmerie pour demander l'envoi d'une patrouille.





PRÉVENTION contre les vols dans les commerces

CCI de l'Indre
24, place Gambetta
36000 CHATEAUROUX
www.indre.cci.fr

Gendarmerie nationale
Groupement de gendarmerie départementale de l'Indre
Caserne Chartier
36000 CHATEAUROUX
www.gendarmerie.defense.gouv.fr

COMMENT RÉAGIR !

En cas de situation suspecte

- Ne pas rester passif, se montrer curieux sans prendre le moindre risque.
- Signaler tout véhicule ou comportement suspect à proximité des commerces ou habitations.
- Alerter discrètement la gendarmerie en cas de règlement avec un faux moyen de paiement.
- Communiquer à la gendarmerie toute information même si elle vous paraisse ordinaire.

En cas d'agression



- Observer votre agresseur pour en donner un signalement très précis.
- Noter son moyen et sa direction de fuite.
- Mémoriser le type, numéro et la couleur du véhicule.
- Maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée de la Gendarmerie nationale.
- Retenir ou identifier les témoins.

Dans tous les cas, l'alerte rapide de la gendarmerie peut faire échouer une agression ou permettre une interpellation rapide des auteurs.

En cas d'urgence

composez le **17**

Coordonnées de la Gendarmerie la plus proche _____

_____ à conserver près de votre téléphone

HABITUDES PREVENTIVES (suite)

Derniers conseils



- Laisser vos coordonnées privées et celles d'un proche à la gendarmerie ou à un voisin pour être rapidement prévenu.
- Ne restez pas seul dans votre magasin, notamment à la fermeture.
- Quitter le comptoir lorsqu'il n'y a pas de client dans le magasin. Comme les voleurs préfèrent entrer et sortir rapidement, l'absence d'employé derrière le comptoir peut rendre le commerce moins attrayant.
- Embaucher du personnel ou des agents de sécurité lorsque des tâches plus risquées doivent être effectuées ou pendant les moments de la journée qui sont jugés à risque.
- Envisager de fermer le commerce durant les heures de grand risque (tard le soir, la nuit ou tôt le matin).
- Porter des vêtements sobres (un uniforme, par exemple).

À ÉVITER

- > Porter une arme de quelque type que ce soit, y compris un vaporisateur de gaz poivré. L'agresseur peut facilement vous désarmer et se servir de l'arme contre vous.
- > Fixer la personne. Elle peut interpréter le contact visuel prolongé comme un défi ou une menace.
- > Porter des bijoux qui peuvent devenir des moyens de strangulations ou des objets de convoitise.
- > Faire entrer des personnes par la porte arrière.
- > Quitter le lieu de travail par une porte donnant sur un endroit mal éclairé et loin des regards.